

**Vendredi
9 JUIN 2023**

À la Maison de l'Urologie
11 rue Viète—75017 Paris

INTERVENANTS

- ♦ **Dr Paul MERIA**
Urologue
- ♦ **Dr Éric de KERVILER**
Radiologue, expert formateur
- ♦ **Dr Claire VAN NGOC TY**
Radiophysicien, expert formateur

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Dorénavant, seules les sociétés savantes et certains organismes agréés peuvent se charger de la formation à la radioprotection.

La durée totale de la formation est maintenant fixée à 6 heures 30 par l'Autorité de Sûreté Nucléaire, dont 1h30 de préformation en ligne, les cinq heures suivantes étant obligatoirement effectuées en présentiel sous forme de présentations et d'ateliers pratiques interactifs.

Les intervenants seront deux experts agréés en radioprotection et un urologue.

Les participants auront préalablement validé le module de préformation en ligne, pour lequel un lien leur sera fourni.

A l'issue de la formation une épreuve de QCM sera organisée avec obligation d'avoir une note minimum de 18/30 pour obtenir l'attestation qui sera délivrée avec une validité de sept ans.

Cette attestation est obligatoire pour pouvoir effectuer des actes guidés par radioscopie.

Renseignements / Inscriptions
Maison de l'Urologie
Téléphone : 01 45 48 06 09
Courriel : afu@afu.fr

VENDREDI 9 JUIN 2023 • 09h30 - 16h30
PARIS, FRANCE • MAISON DE L'UROLOGIE

JOURNÉES THÉMATIQUES EN UROLOGIE

FORMATION À LA RADIOPROTECTION

AFU ASSOCIATION
FRANÇAISE
D'UROLOGIE
www.urofrance.org

Connectez-vous !
Twitter Facebook Instagram @AFUurologie

URO DPC

PROGRAMME

Urologue : Paul MERIA

Radiologue, formateur agréé : Éric de KERVILER

Ingénieure radiophysicienne et formateur agréé : Claire VAN NGOC TY

9h30 : Accueil des participants, présentation des intervenants, retours et questions/réponses sur le prérequis en ligne.

- ♦ 10h-11h : Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées.
- ♦ 11-12h : Atelier 1 : Analyser sa pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées : pertinence des actes, justification et optimisation (Partie 1)

12h – 13h: Pause déjeuner

- ♦ 13h -14h : Atelier 1 : Analyser sa pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées : pertinence des actes, justification et optimisation (Partie 2)
- ♦ 14h – 15h : Atelier 2 . Mise en situation : Déclarer les événements significatifs de radioprotection (ESR)
- ♦ 15h – 15h30h : Informer la personne exposée afin qu'elle puisse devenir actrice de sa radioprotection.
- ♦ 15h30 – 16 h : QCM d'évaluation

16h30 fin de la formation après correction des QCM et remise des attestations.